

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 72 / 2023

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 8

Votants : 9

L'an deux mille vingt-trois

le 23 octobre à 17 heures 30

**le Conseil Municipal de la commune de
Molines en Queyras s'est réuni en session
ordinaire sous la Présidence de
GARCIN Valérie, Maire**

Date de la convocation : le 13 octobre 2023

Présents : ALLAIX Romain, ARMANET Carole, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, CLEMENCEAU Philippe, FOUQUE Christian, GARCIN Valérie, GICQUEL Mathieu.

Absents : GARCIN Michel, HOUSSET Raphaël, ROUX Delphine (pouvoir à CHALLOT Serge).

Secrétaire de séance : CLEMENCEAU Philippe.

OBJET : Demande de subvention au département des Hautes Alpes pour les aménagements de jeux ludiques et de loisirs JO 2024

Madame le Maire expose au Conseil Municipal, qu'il convient de solliciter une subvention auprès département des Hautes Alpes au service politique aménagement, dans le cadre des aménagements de jeux ludiques et de loisirs dans le cadre des JO 2024.

L'estimation du projet est de 42 812.50 € HT. Le financement pourrait être assuré par le département des Hautes Alpes à hauteur de 50 % chacun soit 21 406.25 € Le reste étant pris en charge par la commune en auto financement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE : de solliciter, l'aide du département des Hautes Alpes au service politique aménagement et agenda 21, dans le cadre des aménagements de jeux ludiques et de loisirs dans le cadre des JO 2024.

Vote : Pour à l'unanimité

Certifié exécutoire compte tenu
de l'envoi en sous-préfecture le :

Le Maire

Valérie GARCIN

